

## SEANCE N° 2/2020 DU 21 AVRIL 2020

---

**Début de la séance: 09.00 heures**

Présents:

### **C S V**

WOLTER Michel, bourgmestre

PIRROTTE Frank, échevin

STURM Richard, échevin

SCHOLLER Guy, conseiller

BRUCH Jean-Marie, conseiller

(procuration STURM)

HAMES Joseph, conseiller

SCHMIT Danielle, conseillère

(procuration PIRROTTE)

### **L S A P**

CRUCHTEN Yves, conseiller

RUCKERT Arsène, conseiller

THILL Jos, conseiller

(procuration CRUCHTEN)

DUPREL Mireille, conseillère

THIRY-DE BERNARDI Monique, conseillère

### **DÉI GRÉNG**

SIEBENALER-THILL Josée-Anne, échevine

KIHN Anne, conseillère

### **D P**

FUNCK Nico, conseiller

### **ORDRE DU JOUR:**

- 1) Communications du collège échevinal.
- 2) a) Tableau de préséance - mise à jour.  
  
b) Désignation d'un local particulier pour les réunions du conseil communal pendant l'état de crise.
- 3) Personnel communal - Création d'un poste de fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service voirie.

- 4) Arrêt provisoire du compte administratif 2018.
- 5) Arrêt provisoire du compte de gestion 2018.
- 6) Suspension du paiement des loyers pour les trois cafés de la Commune du 16 mars 2020 jusqu'à l'annulation des mesures prises par le Gouvernement relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19 - Confirmation d'une décision du collège échevinal.
- 7) Budget ordinaire 2020 – Crédit spécial de 25 000 € sous 3/211/606310/99001 - Achats des produits de base, effectués pour les personnes âgées et vulnérables de la commune de Käerjeng, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19.
- 8) Projet de plan de gestion des risques d'inondation, élaboré par le ministère de l'Environnement – Avis du conseil communal.
- 9) Projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes » - Avis du conseil communal.
- 10) Transaction immobilière – Approbation de l'acte notarié concernant la cession gratuite d'une parcelle à Clemency au lieu-dit « rue de la Chapelle ».
- 11) Transaction immobilière – Approbation d'un acte rectificatif modifiant l'utilité publique de l'acte de vente no 2018/2421 du 21 décembre 2018.
- 12) Transaction immobilière – Approbation d'un acte d'échange concernant la régularisation des emprises dans la rue de la Gare à Clemency.
- 13) Demande de morcellement concernant la parcelle 1029/2123 section CB des Moulins au 19, rue de Fingig à Clemency de la société G3i S.A., du 28 janvier 2020 – Approbation.
- 14) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 251 avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage – numéro cadastral 412/4874) – Approbation.

**15)** Convention PAP concernant l'autorisation de construire 5 maisons unifamiliales à Fingig – Approbation.

**16)** Convention du 13 mars 2020 entre la Brasserie Nationale S.A. et la commune de Käerjeng – Approbation.

**17)** Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.

**18)** Questions et réponses.

**Séance à huis clos :**

**19)** Personnel communal - Nomination provisoire d'un fonctionnaire à un poste à tâche complète dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service voirie.

Avant le début de la séance, Mme Monique Thiry-De Bernardi (LSAP) est assermentée en tant que nouvelle conseillère communale. Elle remplace le conseiller démissionnaire Lucien Fusulier.

Conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, les conseillers Jos Thill, Danielle Schmit et Jean-Marie Bruch participent aux votes de la séance par procuration. Les procurations respectives sont attribuées à Yves Cruchten (pour Jos Thill), Frank Pirrotte (pour Danielle Schmit) et Richard Sturm (pour Jean-Marie Bruch).

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Tout d'abord, je voudrais exprimer nos meilleurs vœux à notre conseiller Jos Thill pour son 80<sup>e</sup> anniversaire, qu'il a célébré la semaine dernière.

Je salue maintenant un nouveau membre du conseil communal. Mme Monique Thiry-De Bernardi vient d'être assermentée et remplace notre ami Lucien Fusulier. J'aimerais donner à Mme Thiry l'occasion de se présenter brièvement.

**Conseillère Monique THIRY-DE BERNARDI (LSAP):** J'ai 68 ans et je suis retraitée, mère d'un fils et récemment aussi grand-mère. Je vis à Clemency depuis ma naissance. Je suis principalement active dans le domaine culturel. Depuis 1989, je suis une membre active de l'Harmonie Clemency, une association dans laquelle je me suis également engagée au niveau du conseil d'administration. Dans l'ancienne commune de Clemency, j'ai occupé pendant cinq ans le poste de secrétaire de la commission culturelle, et après la fusion communale, je suis également devenue membre du « Syndicat d'Initiative » de la commune de Käerjeng. En outre, je suis membre du comité de suivi de l'école de musique.

Je suis entrée en contact avec la politique à un âge précoce, parce que mon père était actif au conseil communal de Clemency et au parti LSAP. C'est en 2017 que je me suis présentée pour la première fois aux élections communales.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Lucien Fusulier pour son engagement dans l'intérêt de notre Commune. Je voudrais également le remercier de m'avoir donné l'occasion de terminer son mandat. En conclusion, j'attends avec impatience ma première séance du conseil communal et je nous souhaite une bonne coopération dans l'intérêt de nos concitoyens.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Je voudrais également dire quelques mots de remerciements à M. Fusulier. Lucien Fusulier a été membre du conseil communal pendant 20 ans. En plus de ses activités politiques, il était avant tout un homme très engagé dans les associations, que ce soit dans l'OGBL ou sur le plan sportif, en tant que membre de l'ancienne Jeunesse Hautcharage ou de l'U.N. Käerjeng '97. Personnellement, j'ai vu Lucien Fusulier pour la première fois lorsqu'il a défilé en 1971, en tant que gardien de but de la Jeunesse Hautcharage en Coupe des vainqueurs de la coupe d'Europe. Après mon déménagement dans la commune de Käerjeng en 1992, j'ai appris à l'apprécier principalement en tant qu'ami. Je souhaite à M. Fusulier que sa santé lui permette de continuer à participer à la vie sociale de notre Commune pendant longtemps.

**Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng):** Je voudrais également remercier Lucien Fusulier au nom du parti déi gréng. Nous le considérons comme une personne collégiale et honnête qui a toujours défendu les citoyens et la cause. Il n'aimait pas les querelles politiques et il était très satisfait lorsque nous, au conseil communal, prenions des décisions harmonieuses et unanimes au profit de nos concitoyens. Après 20 ans, nous lui accordons de ralentir le rythme et nous lui souhaitons une bonne santé. Dès que le confinement sera levé, nous espérons le rencontrer de nouveau partout dans notre Commune.

Nous souhaitons à sa successeure, Mme Thiry-De Bernardi, beaucoup de joie avec le nouveau mandat et espérons une collaboration constructive.

**Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP):** Les orateurs précédents ont déjà dessiné une belle image de M. Fusulier, avec laquelle nous pouvons tous être d'accord. Bien qu'il ait décidé de laisser la possibilité à Mme Thiry-De Bernadri de terminer son mandat, il m'a assuré qu'il restera fidèle à son parti et qu'il prêtera toujours main-forte, ainsi qu'à son club et aux commissions communales. Je remercie également Lucien Fusulier pour sa contribution active dans notre parti et dans les clubs, et je souhaite la bienvenue à Mme Thiry-De Bernardi au conseil communal. Avec elle, nous comptons un autre membre du conseil communal de l'ancienne commune de Clemency.

**Conseiler Nico FUNCK (DP):** Je voudrais également me joindre aux remerciements exprimés et j'espère une bonne collaboration avec la nouvelle conseillère.

## Séance publique

### 1) Communications du collège échevinal.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Je voudrais profiter de l'occasion pour informer le conseil communal et nos concitoyens de tout ce qui s'est passé dans notre Commune depuis le déclenchement de la pandémie COVID-19. C'est peut-être à cause de l'expérience de la tornade qui nous a frappés l'année dernière que notre Commune a réagi rapidement et efficacement. Nous avons toujours essayé d'informer les membres du conseil communal de toutes les mesures prises et nous les avons consultés au cas par cas pour nous assurer de prendre toutes les mesures nécessaires. Nous remercions tout particulièrement Emile Muller et toute son équipe, ainsi que tous les collaborateurs qui s'efforcent de gérer au mieux la crise depuis des semaines.

Au cours de la première phase, nous avons principalement pris soin de nos concitoyens âgés et vulnérables. Deux jours seulement après l'entrée en vigueur des restrictions de sortie actuelles, nous avons fourni aux premiers ménages des articles de première nécessité. Après avoir initialement fixé la limite d'âge pour ce service à 75 ans, nous l'avons réduite à 70 ans fin mars. À ce jour, environ 300 commandes ont été passées et le personnel a parcouru environ 1 000 kilomètres dans le cadre de ce service de livraison.

Nous avons informé les citoyens sur l'offre de services de livraison des restaurateurs de notre Commune, ainsi que sur les heures d'ouverture des magasins locaux, que nous voulions soutenir de cette manière.

Nous avons lancé notre application City-App le 19 mars. Cela nous permet de tenir nos citoyens à jour avec toutes les informations possibles rapidement et facilement. À ce stade, 1 620 personnes se sont déjà inscrites. Le développement de l'application n'était en fait pas encore terminé, c'est pourquoi il s'agit d'une version raccourcie. Les possibilités seront élargies dans les prochaines semaines.

Après avoir découvert que la situation actuelle est moralement difficile pour de nombreuses personnes âgées dans notre société, nous avons mis en place une ligne d'assistance sociale le 25 mars, gérée par les collaboratrices de l'Office social. De plus, les assistantes sociales ont contacté environ 200 personnes âgées de 80 ans et plus pour s'assurer qu'elles allaient bien.

Par ailleurs, la gamme des repas sur roues proposée par SERVIOR a été élargie.

Nous voulions donner aux familles, qui n'ont pas de jardin ou de pelouse, la possibilité d'utiliser certaines parties des terrains de football avec leurs enfants pendant quelques heures. Cependant, nous avons dû renoncer à ce projet lorsque nous avons été mis au courant d'analyses médicales prouvant qu'il existe un risque d'infection par le virus sur le gazon synthétique pendant 72 heures maximum.

Avec la maison relais, des initiatives et des concours pour enfants ont été organisés selon la devise « Fun4Kids ». Une cinquantaine d'enfants ont participé à ces activités, principalement pendant les vacances de Pâques.

Nous avons élargi le service de livraison des achats en le proposant également aux professionnels de la santé. Cela n'a guère été utilisé, mais la réaction générale a été très positive. Beaucoup de personnes concernées ont été rassurées de voir qu'on pensait à elles au cas où la situation empirait.

Au niveau du personnel de la Commune, nous avons pris des mesures pour protéger nos collaborateurs de la meilleure façon possible. D'une part, nous avons introduit un système de travail par roulement pour réduire au minimum les contacts entre le personnel. Nous avons également conseillé aux collaborateurs ayant une santé fragile d'utiliser l'option du télétravail. De nombreux collaborateurs ont profité du congé pour raisons familiales pour s'occuper de leurs enfants. Depuis hier, nous avons mis fin au travail par roulement, de sorte que tous les bureaux sont à nouveau occupés normalement, ceci dans le respect des réglementations sanitaires. Par conséquent, les échevins ont mis leurs bureaux à disposition afin que nous ayons un bureau par personne. Le personnel technique travaille avec des horaires décalés, de sorte que le contact est réduit au minimum.

L'EcoCenter a été rouvert après sa fermeture initiale, pour être refermé quelques jours plus tard. Depuis lors, les opérations ont de nouveau fonctionné, bien qu'avec certaines restrictions. Cette confusion est due au fait que nous avons toujours suivi strictement les règles et règlements du gouvernement, mais ceux-ci ont souvent été incohérents. D'une part, l'élimination des déchets a été déclarée comme service obligatoire des communes pendant la crise et, d'autre part, la fermeture des centres de recyclage a été ordonnée.

En raison de la fermeture temporaire de l'EcoCenter, nous avons été obligés d'organiser une collecte de carton. 60 ménages ont bénéficié de cette offre.

Malheureusement, des décharges illégales de déchets ont été découvertes à Clemency le long de la frontière belge, déchets que nous avons dû enlever.

Mercredi dernier, le gouvernement a annoncé que les communes distribueraient des masques à leurs citoyens. Ceux-ci ont été livrés à notre Commune vendredi, les instructions d'utilisation ont suivi samedi. Le dimanche après-midi, tous les ménages de la Commune avaient les masques de protection dans leurs boîtes aux lettres. Ici aussi, je lève mon chapeau à notre équipe des concierges dirigée par Emile Muller. Pas moins de 15 salariés ont renoncé à leur weekend pour assurer la distribution dans les meilleurs délais.

Depuis le début du confinement, nous avons strictement appliqué les réglementations gouvernementales. Nous avons fermé les terrains de jeux publics ainsi que les infrastructures culturelles et sportives. Toutes les manifestations ont été annulées jusqu'au 31 juillet inclus. Cette date a été fixée par le gouvernement et peut être ajustée à mesure que la situation évolue.

Nous proposons de garder le centre culturel « Käerjenger Treff » comme salle de réunion jusqu'à nouvel ordre et, si nécessaire, de la mettre à la disposition de nos associations afin qu'elles puissent tenir leurs assemblées générales avec la « distanciation sociale » nécessaire.

Enfin, nous avons donné au drive-in pour les tests COVID-19, qui s'était installé dans la région sud dans un petit parking de la rue Boeltgen, de meilleures conditions en le déplaçant vers le parking « Op Acker ».

Étant donné que la situation évolue constamment et que de nouvelles perspectives peuvent conduire à de nouveaux moments chaque jour, je suggère que nous restions tous en contact. Si un membre du conseil communal a des commentaires ou remarque un problème dans la société, il est prié de contacter le collège échevinal. Ensemble, nous devons essayer de guider notre Commune le mieux possible à travers cette phase et réorganiser la vie culturelle et sociale de la Commune dans un avenir prévisible.



**Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP):** Au nom de mes collègues du parti, je voudrais dire que nous apprécions que le collège échevinal nous ait tenus au courant et discuté avec nous sur les actions individuelles. Nous soutenons les mesures prises et les considérons comme correctes. Ce n'est pas le moment pour des chamailleries politiques, nous exprimons donc notre soutien total au collège échevinal.

Permettez-moi quelques questions! Tout d'abord, je voudrais dire que nous saluons le fait que les conseillers communaux puissent désormais s'informer digitalement sur les détails des dossiers. Cela facilite considérablement le travail des conseillers, en particulier dans la situation actuelle.

Le « Käerjenger Treff » sera-t-il également à la disposition des commissions communales? Je pense principalement à la commission des bâtisses, qui doit se réunir régulièrement.

Le bourgmestre vient d'expliquer les conditions de travail dans l'administration communale et pour le personnel technique, mais il me semble que notre Commune est la première à fonctionner à nouveau normalement. Y a-t-il des collaborateurs qui bénéficient encore du télétravail? Cela me semble être la méthode de travail la plus sûre.

Et les maisons relais? Est-ce que du personnel y travaille actuellement? Quelles sont les instructions à cet égard?

**Conseillère Anne KIHN (déi gréng):** Déi gréng salue les mesures que le collège échevinal a pris en peu de temps, en particulier les initiatives qui ont été rapidement mises en œuvre au profit de nos concitoyens âgés et vulnérables. L'aide à la communauté commerciale est également la bienvenue.

**Conseiller Nico FUNCK (DP):** Je ne peux que féliciter le collège échevinal pour toutes les initiatives importantes qui ont pu être lancées en si peu de temps.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** La numérisation des différents dossiers des séances du conseil communal était déjà prévue. Malheureusement, les conseillers n'ont pas eu de temps pour se familiariser avec le programme, mais j'espère que tout le monde y est parvenu dans une certaine mesure. Nous dispenserons une formation à ce sujet en temps voulu. Le collège échevinal ne s'est pas non plus fermé aux

possibilités digitales, vu que les séances du collège échevinal sont désormais organisées par vidéoconférence.

L'introduction d'un système de travail par roulement dans l'administration communale a permis d'organiser les services individuels de manière à ce que les collaborateurs respectifs n'aient aucun contact physique les uns avec les autres. Vu que le gouvernement a rouvert le secteur de la construction, avec certaines restrictions, le collège échevinal a décidé de faire fonctionner le travail à nouveau normalement dans l'administration communale, qui était au ralenti depuis quatre ou cinq semaines. Il y a beaucoup de travail à faire, le fauchage par exemple, toujours dans le respect des règles de distanciation et sanitaires applicables. En ce qui concerne le télétravail, seuls quelques salariés en ont bénéficié. Trois collaborateurs travaillent actuellement à domicile pour des raisons de santé. Certains doivent prendre soin de leurs enfants et ont donc toujours recours au congé pour raisons familiales, bien que certains d'entre eux travaillent encore partiellement.

Concernant l'école et la maison relais, je dois dire que nous avons de moins en moins d'influence dans ce domaine et que le fonctionnement de la maison relais est de plus en plus dicté par le ministère de l'Éducation nationale. Il m'est actuellement difficile d'imaginer comment se déroulera la réouverture des écoles annoncée par le gouvernement, tant au niveau de la disponibilité des locaux qu'au niveau du personnel enseignant. Selon nos calculs, une soixantaine d'enseignants manquent à Käerjeng pour y faire face. La maison relais est déjà saturée lorsque l'activité scolaire fonctionne normalement, et à présent encore plus d'enfants devraient être pris en charge. Je pense qu'il y a encore beaucoup de questions à résoudre à ce niveau.

Contrairement à l'opinion générale selon laquelle les collaborateurs de la maison relais n'auraient pas besoin d'aller travailler parce qu'il n'y a pas d'enfants, nous étions d'avis que les enfants de notre Commune devaient être pris en charge et se voir proposer des activités. Mme Siebenaler peut donner quelques détails à ce sujet.

**Échevine Josée-Anne SIEBENALER-THILL (déi gréng):** Le secrétariat de la maison relais a continué à fonctionner, car il fallait gérer les inscriptions pour la prochaine année scolaire. Une dizaine de salariés sont en congé pour raisons familiales. Nous avons saisi l'occasion pour rattraper lors des deux premières semaines, le travail pour lequel il n'y a généralement pas assez de temps, et ensuite pour rafraîchir les formations lors du télétravail. Beaucoup de préparations pour des activités futures ont

été réalisées. L'organisation des «semaines loisirs» a été entamée et des alternatives ont été cherchées au cas où le confinement resterait toujours en vigueur.

Une cinquantaine d'enfants ont régulièrement participé aux activités du « Fun4Kids », avec lesquelles les éducateurs ont animé les enfants à distance. On peut donc parler d'un grand succès. Les enfants ont bien estimé les thèmes proposés.

Lorsque l'école recommencera, la maison relais sera probablement davantage impliquée. Le personnel a hâte de retrouver enfin les enfants.

## **2) a) Tableau de préséance - mise à jour.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Après l'assermentation de Mme Thiry-De Bernardi en remplacement de M. Lucien Fusulier, il y a lieu d'approuver le nouveau tableau de préséance.

1	Michel WOLTER	CSV	09.10.2011
2	Yves CRUCHTEN	LSAP	09.10.2011
3	Jos THILL	LSAP	09.10.2011
4	Richard STURM	CSV	09.10.2011
5	Frank PIRROTTE	CSV	09.10.2011
6	Danielle SCHMIT	CSV	09.10.2011
7	Joseph HAMES	CSV	09.10.2011
8	Josée-Anne SIEBENALER-THILL	déi gréng	09.10.2011
9	Arsène RUCKERT	LSAP	09.10.2011
10	Guy SCHOLLER	CSV	09.10.2011
11	Nico FUNCK	DP	13.07.2015
12	Mireille DUPREL	LSAP	19.02.2016
13	Jean-Marie BRUCH	CSV	08.10.2017
14	Anne KIHN	déi gréng	26.02.2020
15	Monique Thiry-De Bernardi	LSAP	21.04.2020

*Approbation unanime.*

## **b) Désignation d'un local particulier pour les réunions du conseil communal pendant l'état de crise.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Les avis divergent quant à savoir si le conseil communal doit prendre une décision à cet égard. Cependant, nous voudrions être prudents et suggérons donc que le « Käerjenger Treff » soit désigné comme local particulier pour les séances du conseil communal en temps de crise.

*Approbation unanime.*

**3) Personnel communal - Création d'un poste de fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service voirie.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Comme annoncé lors de la dernière séance du conseil communal, nous souhaitons donner à un deuxième employé du service technique la possibilité de passer du statut de l'employé communal au statut de fonctionnaire communal. Pour ce faire, nous devons créer un poste de fonctionnaire. Après le changement, le poste d'employé devenu vacant ne sera plus pourvu, de sorte qu'il n'est pas à considérer comme poste supplémentaire.

*Approbation unanime.*

**4) Arrêt provisoire du compte administratif 2018.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Les chiffres du compte administratif pour 2018 se présentent comme suit. Nous avons pris en compte le rapport de l'organe de contrôle ministériel en répondant aux précisions demandées.

Boni du compte de 2017 :	16.413.122,45 €
Recettes ordinaires :	42 352 895,91 €
Recettes extraordinaires :	2 977 726,81 €
Total des recettes :	61 743 745,17 €
Mali du compte 2017:	0,00 €
Dépenses ordinaires :	29 918 092,97 €
Dépenses extraordinaires :	11 289 912,90 €
Total des dépenses :	41 208 005,87 €

**Boni :** **20 535 739,30 €**

*Approbation pour 9 voix (CSV, déi gréng) contre 6 (LSAP, DP).*

**5) Arrêt provisoire du compte de gestion 2018.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** L'arrêt provisoire du compte de gestion 2018 de la Commune n'a soulevé aucune objection de la part des contrôleurs financiers.

Total des recettes :	42 352 895,91 €	2 977 726,81 €
Total des dépenses :	29 918 092,97 €	11 289 912,90 €
Boni propre à l'exercice :	12 434 802,94 €	
Mali propre à l'exercice :		8 312 186,09 €
Boni du compte de 2016 :	16 413 122,45 €	
Mali du compte de 2016 :		
Boni général :	28 847 925,39 €	
Mali général :		8 312 186,09 €
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire :	- 8 312 186,09 €	+8 312 186,09 €
<b>Boni définitif :</b>	<b>20 535 739,30 €</b>	

*Approbation unanime.*

**6) Suspension du paiement des loyers pour les trois cafés de la Commune du 16 mars 2020 jusqu'à l'annulation des mesures prises par le Gouvernement relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19 - Confirmation d'une décision du collège échevinal.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Il s'agit d'une autre mesure que le collège échevinal a initiée dans le cadre de la pandémie COVID-19. Étant donné que les cafés

ne génèrent plus de revenus depuis la mi-mars, nous avons décidé de renoncer aux loyers des locaux respectifs. Cette suspension s'applique à partir du 16 mars jusqu'à la fin des restrictions pour les bars « Lénger Stuff », « Féngeger Stuff » et la « Brasserie Op der Gare » à Clemency. Nous parlons d'environ 4 300 € par mois, ce qui n'est peut-être pas significatif pour la trésorerie communale, mais l'est d'autant plus pour les aubergistes respectifs. Cette mesure a été prise dans de nombreuses communes. Comme cela représente un changement dans les contrats de location approuvés par le conseil communal, nous demandons au conseil d'approuver la décision prise par le collège échevinal.

*Approbaton unanime.*

**7) Budget ordinaire 2020 – Crédit spécial de 25 000 € sous 3/211/606310/99001 - Achats des produits de base, effectués pour les personnes âgées et vulnérables de la commune de Käerjeng, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Avec le service offert, les achats sont effectués par le personnel communal et préfinancés par la Commune. Le service financier facture ensuite les montants dus aux ménages individuels afin qu'il n'y ait pas d'impact sur le budget. Afin de permettre ce préfinancement, le conseil communal doit néanmoins consentir à un crédit spécial. Dans la première phase, nous avons estimé les dépenses à 25 000 €. Cependant, ce montant peut augmenter en fonction de la durée des restrictions de sortie.

*Approbaton unanime.*

**8) Projet de plan de gestion des risques d'inondation, élaboré par le ministère de l'Environnement – Avis du conseil communal.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Dès 2015, le conseil communal a été invité à prendre position sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation. À l'époque, nous avons noté qu'à notre avis, la Chiers devrait être incluse dans le plan de gestion. Cette suggestion a été prise en compte, de sorte que le collège échevinal propose maintenant de ne pas formuler d'objections.

*Approbaton unanime.*

**9) Projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inertes » - Avis du conseil communal.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** La commune de Käerjeng n'a pas de décharge pour déchets inertes et n'est donc pas concernée par projet d'abrogation du plan directeur sectoriel. En conséquence, nous proposons de noter ce point comme « avis du conseil communal » sans autre objection.

*Approbation unanime.*

**10) Transaction immobilière – Approbation de l'acte notarié concernant la cession gratuite d'une parcelle à Clemency au lieu-dit « rue de la Chapelle ».**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Comme d'habitude dans les projets d'aménagement, la cession du trottoir à la Commune s'opère dans le but d'utilité publique sur la voie publique. Nous parlons de 4,35 ares.

*Approbation unanime.*

**11) Transaction immobilière – Approbation d'un acte rectificatif modifiant l'utilité publique de l'acte de vente no 2018/2421 du 21 décembre 2018.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** A l'occasion de la transaction avec les consorts Tontlinger, il a été oublié de noter, lors de la rédaction de l'acte notarié, qu'il s'agissait d'une transaction dans le cadre du projet européen LIFE. Pour permettre le versement des subsides, l'acte a dû être complété. Nous demandons au conseil communal d'approuver l'acte rectificatif.

*Approbation unanime.*

**12) Transaction immobilière – Approbation d'un acte d'échange concernant la régularisation des emprises dans la rue de la Gare à Clemency.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** C'est le dernier redressement avec les consorts Olinger qui restait à faire. La Commune acquiert un terrain de 0,37 ares. En contrepartie, les consorts Olinger ont reçu trois parcelles d'une superficie totale de 0,19 ares et une indemnité de 185 €.

Cela me donne l'occasion d'informer le conseil communal que M. Olinger a informé le collègue échevinal qu'il entend maintenant céder dans l'affaire concernant le projet de construction d'un bassin déversoir RÜB réalisé par le syndicat SIDERO. Dans ce contexte, le conseil communal avait reconnu l'utilité publique et avait autorisé le collègue échevinal à engager une procédure d'expropriation si nécessaire. Il semble maintenant qu'un accord à l'amiable soit possible.

**Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP):** J'ai également eu récemment une discussion avec M. Olinger, au cours de laquelle je lui ai à nouveau expliqué clairement les enjeux. Je suis heureux que cette procédure ne doive pas être entamée.

*Approbaton unanime.*

**13) Demande de morcellement concernant la parcelle 1029/2123 section CB des Moulins au 19, rue de Fingig à Clemency de la société G3i S.A., du 28 janvier 2020 – Approbation.**

**Mme Carole JUTTEL (architecte communale):** Le projet de morcellement consiste à réaliser trois parcelles à partir d'une parcelle dans la rue de Fingig afin d'y construire trois maisons unifamiliales. On ne sait toujours pas si la maison portant le numéro 19 restera l'une des trois maisons ou cédera la place à un nouveau bâtiment.

*Approbaton unanime.*

**14) Aménagement communal et développement urbain – Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 251 avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage – numéro cadastral 412/4874) – Approbation.**

**Mme Carole JUTTEL (architecte communale):** Cette demande de lotissement faisait déjà partie de la dernière séance du conseil. La demande a été soumise à nouveau afin qu'une partie de la propriété puisse d'abord être vendue au propriétaire voisin avant la création de la parcelle.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** La demande a provoqué quelques discussions. Habituellement, le lotissement d'un terrain bâti ne peut être fait qu'après la démolition du bâtiment. Cependant, puisque dans ce cas précis le lotissement n'a



aucune influence sur la légalité des bâtiments et des parcelles, nous pouvons faire une exception.

*Approbation unanime.*

**15) Convention PAP concernant l'autorisation de construire 5 maisons unifamiliales à Fingig – Approbation.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Ce projet de construction nous a déjà causé beaucoup d'inquiétude en raison de la pente extrêmement raide qui doit être repeulée, et qui avait causé des décès sur la propriété voisine il y a des décennies. Les désaccords ayant été résolus, il s'agit désormais d'approuver la convention dans le cadre du projet de construction.

**Conseiller Guy SCHOLLER (CSV):** Est-il possible de créer un lien entre la « Cité Maeschbommert » et la partie basse du village?

**Mme Carole JUTTEL (architecte communale):** La convention stipulait que 5% de la superficie devait être attribuée à la Commune. Cela comprend un trottoir, qui n'existe pas actuellement, ainsi qu'une petite bande qui pourrait être utilisée dans le cadre d'un itinéraire de connexion. Cependant, le problème est que la parcelle plus haute n'appartient pas à la Commune, et nous ne pouvons donc pas créer immédiatement un chemin.

*Approbation unanime.*

**16) Convention du 13 mars 2020 entre la Brasserie Nationale S.A. et la commune de Käerjeng – Approbation.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Le projet de la Brasserie Bofferding a été discuté lors d'une séance précédente. À présent, la convention pour le projet de construction d'un musée de la bière est prête.

**Conseiller Yves CRUCHTEN (LSAP):** Nous sommes bien évidemment d'accord avec cette convention. Cependant, nous aimerions demander au collège échevinal de s'assurer que le trottoir le long de la Brasserie sur l'avenue de Luxembourg soit sécurisé avec des bornes. Le trottoir est très étroit, et c'est à cet endroit que la route

se divise, de sorte que parfois un véhicule esquive sur le trottoir pour passer devant un autre véhicule, ce qui cause des dangers pour les piétons.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Je suis d'accord avec M. Cruchten. Ce détail fera probablement l'objet de discussions au plus tard dans le cadre de la voie réservée aux bus. Le trottoir sera légèrement plus large après ce projet de construction, mais toujours pas aussi large que nous le souhaiterions. Mais pour des raisons de statique, ce n'est malheureusement plus possible.

*Approbaton unanime.*

#### **17) Règlements temporaires de la circulation, édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation.**

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Aujourd'hui, il y a sept règlements de la circulation édictés par le collège échevinal, qui sont à confirmer par le conseil communal.

*Approbaton unanime.*

#### **18) Questions et réponses.**

**Conseiller Arsène RUCKERT (LSAP):** M. Wolter a déjà évoqué le problème le long de la frontière belge. La Commune devrait installer un panneau indiquant qu'il est illégal de se débarrasser de ses déchets le long de la route. Cela vaut tant pour la rue de Messancy que pour la rue de Guerlange.

Dans cette dernière, le fossé aurait dû être renouvelé. En fait, le fossé n'a été rempli que de scories. Ce n'est pas une solution idéale, car il y a maintenant des tonnes de pierres sur la route et la tranchée est toujours un danger, en particulier pour les machines agricoles.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Malheureusement, ce problème n'est pas si facile à résoudre. En ce qui concerne le fossé mentionné, je suggère d'en discuter avec M. Blasen, chef du service voirie de la Commune.

**Conseiller Joseph HAMES (CSV):** On m'a dit qu'une personne avait récemment été blessée lors d'une chute au cimetière de Bascharage près du columbarium, à cause

des bordures qui se sont détachées. Il faut faire quelque chose de toute urgence à cet endroit. Il faudrait également prévoir une place de stationnement supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite au niveau de la morgue le long du cimetière.

**Bourgmestre Michel WOLTER (CSV):** Nous discuterons de ces deux remarques avec le service technique.

**Séance à huis clos :**

**19) Personnel communal - Nomination provisoire d'un fonctionnaire à un poste à tâche complète dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service voirie.**

Conformément aux dispositions de la loi communale en vigueur, ce point est traité à huis clos.

**Fin de la séance : 10.15 heures**